

JLB/BS – 29/04/2009 –
Validé par le Comité directeur
du 5 juin 2009



BUREAU FEDERAL

JEUDI 19 MARS 2009

AU CNR

PRESENTS :

Pierre **CAMOU**, Alain **DOUCET**, René **HOURQUET**, Jean-Claude **BAQUÉ**,
Patrick **BATTUT**, Jean-Louis **BOUJON**, Jean **DUNYACH**, Daniel **FALQUE**,
Jacques **LAURANS**, Jacques **TROGER**, Guy **MOLVEAU**,
Christian **BAGATE**, Patrice **DOCTRINAL**, Claude **DOURTHE**, Jo **MASO**,
Michel **PALMIÉ**, Jean-Louis **BARTHÈS**, Jean-Claude **SKRELA**,
Bernard **LAPASSET**, Olivier **KÉRAUDREN**, Marc **GOSSE**, Roger **FITE**,
Lionel **LAFFITTE**.

ABSENTS EXCUSES :

Bernard **GODET**, Serge **BLANCO**, Antoine **MARIN**.

ASSISTENT A LA REUNION (pour la première partie) :

Guy **VIDAL**, Claude **BADRONE** (CFDPE).

Le Président ouvre la séance à 10H00.

I - COMMUNICATION DU PRESIDENT :

- Le Président donne les nouvelles rassurantes sur l'état de santé de Serge BLANCO et de l'épouse de Michel PALMIÉ.
- La défaite en Angleterre s'analyse comme une faillite collective.
- Agence Française contre le dopage : des recherches expérimentales étudient de nouvelles molécules.
- Durée des réunions hebdomadaires : elles ne devraient pas dépasser 3 heures. (1 heure consacrée aux affaires courantes et 2 heures sur un sujet de fond).

II - LIQUIDATION DU GIP (René HOURQUET) :

Guy VIDAL et Claude BADRONE font un large exposé sur la liquidation du Groupement d'Intérêt Public Coupe Du Monde 2007 et sur l'avancement des dossiers :

- Dossiers comptables :

Quelques dossiers restent encore à régler, mais on s'achemine vers la fin de leur instruction.

- Billetterie :

Il n'y a plus que quelques réclamations ponctuelles qui se règlent en liaison avec la trésorerie.

- Collectivités locales :

Il reste 56.000€ à payer de la part de la communauté de communes LENS-LIEVIN.

- Dossiers fiscaux :

Il reste un litige de 153.277€ avec la Direction Générale des Douanes.

- Taxe professionnelle :

On va récupérer 18.513€ de caution. Par ailleurs, une créance de 1 M€ est en cours de vérification et de contrôle.

- Contentieux engagés :

Dossier EL BARNI (revente de billets illicite), l'affaire est au pénal.

➤ Dossier MOR (billets vendus par le GIP et non récupérés par le client) :

Une solution est en vue pour le remboursement de la somme par le GIP à TICKETNET pour le compte du client (162.488€).

➤ Dossier THG-CTE (violation des conditions générales de vente à des fins commerciales) :

La FFR, liquidateur du GIP, avait décidé dans un premier temps de se pourvoir en cassation.

Après une large discussion et sur présentation des différents rapports établis par la CFDPE, le Bureau Fédéral décide que la FFR se retirera et donc mettra un terme à la procédure en cours.

➤ Placement :

Il s'agit de garantir le capital placé.

4,250 M€ sont placés sur un compte à long terme avec un revenu de 1,4878 %.

Un deuxième placement se met en place.

➤ Créances en cours :

Le Comité du Languedoc a dépensé 225.000€ pour l'accueil de l'Australie et du Tonga lors de la Coupe du Monde 2007.

La région a participé à hauteur de 125.000€ pour l'accueil de l'Australie.

Concernant les Tonga, une provision de 100.000€ était inscrite dans les comptes en raison de l'absence de convention signée pour leur accueil.

Le Bureau Fédéral décide d'abandonner la créance à hauteur de 100.000€.

Monsieur Guy VIDAL et Claude BADRONE se retirent.

III - MARKETING – COMMUNICATION (Lionel LAFFITTE) :

Lors du Bureau Fédéral du 5 février 2009, Bernard GODET a présenté le programme de licences FFR.

Trois gestionnaires potentiels de licence ont été consultés. Ces trois candidats sont OFA, IMG et 3^{ème} LIGNE.

Après analyse des propositions reçues, le service Marketing - Communication préconise le choix de la Société OFA. Le Bureau Fédéral décide de retenir la société OFA sur un contrat de 4 ans avec la possibilité de l'interrompre au bout de 2 ans.

IV - LE PROJET FEDERAL (Jean-Louis BOUJON, Patrice DOCTRINAL) :

Il faut aujourd'hui, évoluer d'une culture de gestion vers une culture de projet.

De la même façon, il faut évoluer d'une culture de moyens vers une culture de résultats. Huit axes de réformes seront proposés pour la prochaine réunion informelle prévue le 26 mars 2009 :

- Une organisation cohérente et efficace, structurée autour d'entités avec des pôles de compétences et des services spécifiques.
- Des commissions fédérales restructurées en adéquation avec l'organisation administrative, sportive et financière.
- Des ressources humaines à compétences identifiées.
- Des structures réarticulées vers de vraies instances participatives et décisionnelles.
- Des circuits d'informations et de communications modernisés.
- Des modalités de consultation sur des axes majeurs de la politique fédérale.
- De la délégation.
- De l'évaluation.

V - RECOMPENSES FEDERALES (Marc GOSSE) :

La commission décline plusieurs propositions :

- Nom de la promotion 2009 : Gérard DUFAU.
- Médaille d'or : René SAHUC (Comité d'Auvergne) et Jean ORANGE (Comité Alsace-Lorraine).
- Une médaille de Vermeil sera attribuée à titre exceptionnel à Constant MARCHIOL, grand blessé du rugby.
- Une ligne fédérale sera ouverte pour affecter les récompenses attribuées aux dirigeants qui ne sont affiliés qu'à la FFR.

Le Bureau Fédéral valide ces dispositions.

VI - L'ARBITRAGE (René HOURQUET) :

Sur proposition de René HOURQUET, le Bureau Fédéral décide de proposer à Joël JUTGE, un contrat de travail en CDI sur un poste d'adjoint au Directeur Technique de l'arbitrage. L'intéressé, au delà de contribuer au fonctionnement et à l'animation de l'arbitrage national dans son ensemble, serait plus particulièrement en charge du Haut Niveau.

VII - SECURITE DU JEU (René HOURQUET) :

Dans le cadre de la mise en œuvre de son opération « Académie de 1^{ère} ligne », la FFR a décidé d'acquérir des « Jouis individuels » devant servir de support pédagogique d'éducation à la mêlée. Deux sociétés ont fait une offre et les appareils ont été évalués par la commission compétente. Selon les critères mis en avant, les avantages des appareils sont très différents.

Aussi, 10 machines seront achetées à raison de 5 auprès d'une société et 5 auprès de l'autre (livraison pour le 1^{er} septembre 2009).

Ces appareils seront testés par « binôme » jusqu'au mois de décembre 2009 dans 10 clubs ou comités différents avec échanges de points de vue.

A l'issue de cette période, le matériel sera évalué techniquement selon son utilisation sur le terrain, il sera procédé, dès le mois de janvier 2010, à la suite des investissements prévus.

VIII - QUESTIONS FINANCIERES (René HOURQUET) :

➤ La Voulte sportif :

Le Bureau Fédéral décide d'accorder un prêt de 70.000€ sur 7 ans pour la mise en place par le club d'une structure modulaire pour les réceptions au stade.

➤ Assurance des joueurs :

Une note récapitulative de la situation des assurances joueurs internationaux est commentée en séance. (Voir annexe 1).

➤ Cas des billets SNCF non remboursables qui n'ont pas été utilisés :

Le Bureau Fédéral décide qu'une aide à hauteur de 50% du préjudice sera attribué au club au titre de la caisse de blocage.

➤ Aides diverses accordées par le Bureau Fédéral :

Voir Annexe 2

➤ Aide à l'emploi CRT :

Décision déjà prise d'un financement additionnel de 71 emplois sur les fonds Coupe du Monde (51 CRT et 20 administratifs).

A la date du 17 mars 2009, 69 conventions ont été reçues ; sur ces 69 conventions, 37 contrats de travail ont été transmis.

A noter qu'il s'agit aujourd'hui d'un point étape. Le bilan quant à la situation générale ne sera possible qu'après réception des contrats de travail manquants.

➤ Gestionnaires du budget :

Le Trésorier Général remet à chaque gestionnaire de budget un jeu complet de documents destinés à la préparation budgétaire 2009-2010.

Il est impératif de respecter les dates des échéances afin qu'une présentation générale soit faite lors du Comité Directeur du 5 juin 2009 et en vue de l'Assemblée Générale de la FFR du 4 juillet 2009.

➤ France–Nouvelle Zélande à Marseille le 28 novembre 2009 :

Le Bureau Fédéral valide le tarif des places au Stade Vélodrome

Loges privatives :	100€
Loges latérales :	90€
Catégorie VIP :	85€
Catégorie 1 :	55€
Catégorie 2 :	45€
Catégorie 3 :	33€
Catégorie 4 :	23€
Catégorie 5 :	13€
Catégorie 6 :	8€

IX - NOUVEAUX CLUBS (Jacques TROGER) :

Depuis le 1^{er} juillet 2006, date de la fin de l'opération 100 villes – 100 clubs, la FFR a décidé de continuer à soutenir la création de nouveaux clubs.

Ce soutien qui se fera sur une période concernant les 2 premières années, s'opère au moyen de jeux de maillots, de protège poteaux, de sacs d'initiation, de dotation en ballons, d'une aide financière à la création de 1500€ et la gratuité des 50 premières licences.

Il subsiste un problème au niveau du suivi de la gratuité des 50 premières licences sur 2 ans.

Il faut régulariser cette situation et solder le passé.

Le Bureau Fédéral décide d'octroyer aux nouveaux clubs une prime au développement calculée de manière forfaitaire sur la base maximale de 50 licences à 45€. A compter de cette régularisation et pour tout nouveau club créé, il appartiendra au Président du Comité Territorial de fournir un état réel de développement et de suivi du fonctionnement de l'association.

X – PROJET DE TRANSFERT DU SIEGE AU CNR (Patrick BATTUT) :

Une présentation du projet de la future affectation des locaux est présentée à partir d'une projection réalisée par Patrick BATTUT et Bernard REBEYROL.

Interviennent Messieurs : Pierre CAMOU, René HOURQUET, Alain DOUCET, Jean-Louis BOUJON, Jacques LAURANS.

Il s'en suit deux décisions :

- Il faut inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2009, le transfert du siège de la rue de Liège Paris 9^{ème} au Centre National du Rugby à Marcoussis (91). La délibération de l'Assemblée Générale, précisera le motif de ce transfert. Cette Assemblée Générale sera convoquée extraordinairement.
- Le projet présenté pourrait être achevé au mois de Juin 2010.

XI - AFFAIRES ADMINISTRATIVES (Alain DOUCET) :

- Changement de nom, affiliation :

<i>DEMANDE D’AFFILIATION, DE CHANGEMENT DE NOM, DE MISE EN SOMMEIL BUREAU FEDERAL DU 19 MARS 2009 AU C.N.R</i>

COMITE	CLUB(S) DEMANDEUR(S)	OBJET DE LA DEMANDE
PERIGORD-AGENAIS	RAIL AGENAIS (section rugby)	AFFILIATION
LYONNAIS	R.C. CHASSE (5676 V)	MISE EN SOMMEIL
AUVERGNE	VII DES BAZETS (rugby loisir et entreprises)	AFFILIATION

- Réunion hebdomadaires :

Le Secrétaire Général et le Secrétaire Général-Adjoint proposent que ces réunions soient limitées à 3 heures réparties en 1 heure consacrée aux sujets d'actualité et 2 heures consacrées à un débat construit autour d'un thème bien défini.

- Surclassements :

Le Bureau Fédéral, sur proposition de la commission des règlements accepte un surclassement en moins de 19 ans en Comité de Bourgogne et un surclassement en moins de 17 ans en Comité de Poitou-Charentes.

- Affiliation en Ligne :

La mise en route est en cours.

- Licence Blanche : Présentation par Olivier KERAUDREN.

Il s'agit de mettre en place, dans le secteur fédéral de la notion de joueurs formés localement, c'est-à-dire prévoir dans l'objectif d'un club, l'obligation de présenter un nombre minimal de joueurs considérés comme formés localement.

Les objectifs sont de favoriser la formation et le perfectionnement, de promouvoir la formation dispensée dans les clubs mais aussi l'ancrage national et territorial.

Oval'e n'existe que depuis 2004 et l'historique informatique des affiliations n'existe que depuis 1995.

Pour répondre au projet, différents points sont évoqués : plusieurs difficultés, réalisation d'un historique individuel depuis leur première affiliation pour les 100.000 licenciés seniors, nouveaux types de licence à délivrer.

Les modalités de mise en œuvre, prévoient sur la feuille de match l'obligation de présenter un minimum de joueurs licenciés à la FFR au moins 4 saisons depuis 2004-2005.

Prévoir également sur la feuille de match un minimum de joueurs licenciés dans le club au moins 4 saisons depuis 2004-2005.

XII - RELATIONS INTERNATIONALES (Jacques LAURANS) :

➤ Coupe du Monde 2011 :

Présentation du calendrier et des oppositions de la Coupe du Monde 2011. (Voir annexe 3).

➤ Dossier Marius TINCU :

Une enquête diligentée par l'IRB prévoit une réunion à Paris le 1^{er} avril 2009, au cours de laquelle sera évoqué le dossier en présence de juristes fédéraux et de l'IRB. La réunion sera présidée par Gregan HOSKINS (Afrique du Sud) et par Tim GRESSON (Nouvelle Zélande).

➤ Angleterre-France féminines :

La citation déposée par la France à l'issue de rencontre du 15 mars 2009, contre une joueuse anglaise, n'a pas été retenue par les 6 Nations.

XIII - AFFAIRES DIVERSES :

➤ Les écoles de rugby recevront 700 invitations pour la finale du TOP 14.

➤ A compter du 1^{er} avril 2009, les nouveaux licenciés des catégories moins de 19 ans, moins de 17 ans et toutes les catégories du rugby éducatif, sont dispensés du règlement de leur cotisation individuelle et du montant de l'assurance individuelle pour la saison 2008-2009.

Le Président lève la séance à 17H45.

ASSURANCES JOUEURS

LE PRINCIPE

- Règle 9 Le club doit :
- libérer son joueur (période international et évènement exceptionnel)
 - prendre toutes assurances : décès, incapacité, maladie, maintien de salaire
 - rien n'est préciser sur la responsabilité civile (club ou Union)
- La fédération :
- paie le voyage (sans doute aussi le rapatriement)
 - paie l'assurance au prorata et sur présentation des contrats

LA PRATIQUE

- 3 situations :
- ① Joueur qui joue en France et qui joue en sélections nationales.
 - ② Joueur qui joue en France et qui joue en sélections étrangères.
 - ③ Joueur qui joue à l'étranger et qui joue en sélections nationales.

① Joueur en France et sélection française

• Invalidité	+ Assurance F.F.R. (GMF) (match & trajet) Max : 3M€+1.5M€ + prévoyance (convention collective club)
• Décès	+ Assurance F.F.R. (GMF) (match & trajet) Max : 250K€+100K€ + prévoyance (convention collective club)
• Maladie	+ URSSAF (Maladie) + Assurance FFR (GMF) 150% du tarif URSSAF
• Rapatriement	+ Assurance GMF Max : (France 1.500€ - Etranger 4.500€)
• Salaire (accident du travail)	+ URSSAF (accident travail car salarié FFR !) + Prévoyance Conv Collective (max 220K€) + Club maintien de salaire (durée du contrat) + AZUR / QUATREM en complément URSSAF
• Responsabilité Civile	+ Assurance F.F.R. (GMF)

Le joueur est protégé jusqu'à 223K€ (salaire) et 4.5M€ en invalidité. Le club est couvert pendant les 28 premiers jours par AZUR/QUATREM en complément des URSSAF.+

Note : la couverture d'un joueur en France n'est pas étudiée, il est à remarquer que le système actuel ne couvre pas les joueurs au-delà de 220K€ et les clubs ne sont couverts que partiellement par les URSSAF pendant les 28 premiers jours en maintien de salaire

② Joueur en France et sélection étrangère

• Invalidité	+ Assurance F.F.R. (GMF) (match & trajet) Max : 3M€+1.5M€ + prévoyance (convention collective club)	+ NON + ???
• Décès	+ Assurance F.F.R. (GMF) (match & trajet) Max : 250K€+100K€ + prévoyance (convention collective club)	+ NON + ???
• Maladie	+ URSSAF (Maladie) + Assurance FFR (GMF) 150% du tarif URSSAF	+ OUI + NON
• Rapatriement	+ Assurance GMF Max : (France 1.500€ - Etranger 4.500€)	+ NON
• Salaire (accident du travail)	+ URSSAF (pas en accident du travail mais en maladie) + Prévoyance Conv Collective (max 220K€) + Club maintien de salaire (durée du contrat) + AZUR / QUATREM en complément URSSAF	+ NON + OUI + OUI + NON
• Responsabilité Civile	+ Assurance F.F.R. (GMF)	+ NON

Le joueur est protégé par la convention collective pendant la durée de son contrat. 100% de son salaire avec un plafond de 220K€. Le club est couvert par la prévoyance dans les mêmes conditions qu'un match en France. L'assurance GMF ne rente pas en jeu (pas de rente invalidité, ni décès, ni maladie, ni rapatriement, ni responsabilité civile). La prévoyance club vient en complément des URSSAF qui traite le dossier en maladie. La prévoyance joue en rente perte de salaire, et décès.

③ Joueur qui joue à l'étranger et qui joue en sélection française

• Invalidité	+ Assurance F.F.R. (GMF) (match & trajet) Max : 3M€+1.5M€ + prévoyance (convention collective club)
• Décès	+ Assurance F.F.R. (GMF) (match & trajet) Max : 250K€+100K€ + prévoyance (convention collective club)
• Maladie	+ Assurance FFR (GMF) 150% du tarif URSSAF
• Rapatriement	+ Assurance GMF Max : (France 1.500€ - Etranger 4.500€)
• Salaire (accident du travail)	+ Lettre de décharge signée par le joueur
• Responsabilité Civile	+ Assurance F.F.R. (GMF)

Le joueur et la FFR sont protégés en invalidité, décès, en frais médicaux, en responsabilité civile et rapatriement sanitaire.

Il n'y a aucune protection concernant le maintien de salaire et la rente perte de licence si ce n'est le cas ou la responsabilité civile de la FFR était engagée.

PROBLEMATIQUE AVEC LES CLUBS ANGLAIS.

Pas d'assurance pour couvrir le maintien de salaire pendant les 28 premiers jours

Si cas d'une blessure consécutive à une blessure précédente (cas d'exclusion)

Contrat en langue anglaise

Avenant à signer à chaque match et paiement de la prime à la signature

Double couverture avec l'assurance FFR en décès, invalidité

Le cas de la responsabilité civile n'est pas abordé.



Aides exceptionnelles F.F.R.

Bureau fédéral du 19 mars 2009 à MARCOUSSIS

▪ Aides aux clubs		
➤ Déplacements annulés / matches remis		
- C.D. 91 (2 équipes)		3 500 €
- E.S. Vitry (3 matches)	4789F	3 500 €
- C.S.M. Gennevillois (1 match)	5568C	2 300 €
- R.C. Compiégnois (1 match)	4608J	750 €
➤ Aides diverses		
- R.C. Châlonnais	4171J	1 000 €
- J.S. Riscloise (Centenaire)	3003P	1 000 €
- CD 54 / Nancy		1 000 €
- U.S. Castelnau en Madiranais (Tempête)	4142C	1 000 €
- Jeunesse Saint Benoît Rugby	6269P	3 800 €
▪ Pôles féminins		
- Lycée Jolimont à Toulouse (Midi Pyrénées) 2007 – 2008	3023L 15 000 €	30 000 €
2008 – 2009	15 000 €	
- Lycée Murat à Issoire) - Lycée Agricole de Brioude) (Auvergne) - Université de Clermont) Saison 2008 -2009	3005S	15 000 €
- Lycée Joliot Curie à Rennes (Bretagne) Saison 2008 - 2009	3008V	15 000 €
▪ Divers		
- Tech XV		30 000 €
- Amicale des Anciens Internationaux du R.C.F. section rugby (50 ans)		3 000 €
- Comité territorial de Côte d'Azur U18		35 000 €
- Amicale des cadres techniques		11 500 €
14		
TOTAL		157 350€

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

9, rue de Liège 75431 Paris cedex 09 - Tél. : 01 53 21 15 15 - Fax : 01 45 26 19 19 - www.ffr.fr

Pool Phase					
Date	Match No.	Pool	Match	Location	Venue
Fri Sept 9	1	A	New Zealand v Tonga	Auckland	Eden Park
Sat Sept 10	2	B	Scotland v Play-off winner	Invercargill	Rugby Park Stadium
	3	D	Fiji v Africa 1	Rotorua	Rotorua International Stadium
	4	A	France v Asia 1	North Shore	North Harbour Stadium
	5	B	Argentina v England	Christchurch	Stadium Christchurch
Sun Sept 11	6	C	Australia v Italy	Christchurch	Stadium Christchurch
	7	C	Ireland v Americas 2	New Plymouth	Stadium Taranaki
	8	D	South Africa v Wales	Wellington	Wellington Regional Stadium
Wed Sept 14	9	D	Oceania 1 v Africa 1	Rotorua	Rotorua International Stadium
	10	A	Tonga v Americas 1	Whangarei	Northland Events Centre
	11	B	Scotland v Europe 1	Dunedin	Carisbrook
Thurs Sept 15	12	C	Europe 2 v Americas 2	New Plymouth	Stadium Taranaki
Fri Sept 16	13	A	New Zealand v Asia 1	Hamilton	Waikato Stadium
Sat Sept 17	14	B	Argentina v Play-off winner	Invercargill	Rugby Park Stadium
	15	D	South Africa v Fiji	Wellington	Wellington Regional Stadium
	16	C	Australia v Ireland	Auckland	Eden Park
Sun Sept 18	17	D	Wales v Oceania 1	Hamilton	Waikato Stadium
	18	B	England v Europe 1	Christchurch	Stadium Christchurch
	19	A	France v Americas 1	Napier	McLean Park
Tues Sept 20	20	C	Italy v Europe 2	Nelson	Trafalgar Park
Wed Sept 21	21	A	Tonga v Asia 1	Whangarei	Northland Events Centre
Thurs Sept 22	22	D	South Africa v Africa 1	North Shore	North Harbour Stadium
Fri Sept 23	23	C	Australia v Americas 2	Wellington	Wellington Regional Stadium

MATCH SCHEDULE - BY DATE

Date	Match No.	Pool	Match	Location	Venue
Sat Sept 24	24	B	England v Play-off winner	Dunedin	Carisbrook
	25	A	New Zealand v France	Auckland	Eden Park
Sun Sept 25	26	D	Fiji v Oceania 1	Auckland	Eden Park
	27	C	Ireland v Europe 2	Rotorua	Rotorua International Stadium
	28	B	Argentina v Scotland	Christchurch	Stadium Christchurch
Mon Sept 26	29	D	Wales v Africa 1	New Plymouth	Stadium Taranaki
Tues Sept 27	30	A	Americas 1 v Asia 1	Napier	McLean Park
	31	C	Italy v Americas 2	Nelson	Trafalgar Park
Wed Sept 28	32	B	Europe 1 v Play-off winner	Palmerston North	Arena Manawatu
Fri Sept 30	33	D	South Africa v Oceania 1	North Shore	North Harbour Stadium
Sat Oct 1	34	C	Australia v Europe 2	Christchurch	Stadium Christchurch
	35	A	France v Tonga	Wellington	Wellington Regional Stadium
	36	B	England v Scotland	Auckland	Eden Park
Sun Oct 2	37	B	Argentina v Europe 1	Palmerston North	Arena Manawatu
	38	A	New Zealand v Americas 1	Wellington	Wellington Regional Stadium
	39	D	Wales v Fiji	Hamilton	Waikato Stadium
	40	C	Ireland v Italy	Dunedin	Carisbrook
Knockout Phase					
Sat Oct 8	41		QF1: W Pool C v RU Pool D	Wellington	Wellington Regional Stadium
	42		QF2: W Pool B v RU Pool A	Christchurch	Stadium Christchurch
Sun Oct 9	43		QF3: W Pool D v RU Pool C	Wellington	Wellington Regional Stadium
	44		QF4: W Pool A v RU Pool B	Christchurch	Stadium Christchurch
Sat Oct 15	45		SF1: W QF1 v W QF2	Auckland	Eden Park
Sun Oct 16	46		SF2: W QF3 v W QF4	Auckland	Eden Park
Fri Oct 21	47		Bronze Final	Auckland	Eden Park
Sun Oct 23	48		Final	Auckland	Eden Park